

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 13 janvier 2025, à compter de 19h00 à la salle des Quatre-Coins sous la présidence de madame la mairesse Chantal Thibault, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Maurice Mercier
Noël Beaulé
Yvon Charette
Luc Richard

Messieurs les conseillers Jean-François Baril et Robert Paquin sont absents.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et greffière trésorière et monsieur Gilbert Giasson, Inspecteur municipal sont présents.

2025-01-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2025-01-02 Adoption du procès-verbal de décembre 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu d'accepter le procès-verbal du 8 décembre 2024 tel que rédigé.

Adoptée

2025-01-03 Liste des comptes payés

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes payés au montant de 179 376,12\$.

Adoptée

2025-01-04 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 22 591,36\$.

Adoptée

2025-01-05 Cotisation volontaire du Réseau Biblio 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu de payer la cotisation volontaire au montant de 10 750,00\$.

Adoptée

2025-01-06 Contrat de déneigement Location Dumco

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de faire le 1^{er} versement de 40% au montant de 147 967,58\$ taxes incluses.

Le montant est établi selon le contrat établi entre les parties.

Adoptée

2025-01-07 Adoption du règlement 01-2025 déterminant le taux de la taxe foncière, la tarification, le taux d'intérêt et les dates payables pour l'année financière 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu d'adopter le règlement 01-2025 tel que décrit.

Adoptée

2025-01-08 Avis de motion pour un règlement concernant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

Monsieur le conseiller Noël Beaulé donne un avis de motion pour l'adoption ultérieure d'un projet de règlement concernant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

Adoptée

2025-01-09 Engagement de Jessy Langevin à titre de journalier saisonnier le 19 décembre 2024.

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'engager Jessy Langevin à titre de journalier saisonnier.

Adoptée

2025-01-10 Engagement de Xavier Russell-Bécharde pour le déneigement et patinoire

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu d'engager Xavier Russell-Bécharde du 20 décembre au 4 janvier 2025 pour le déneigement, ainsi que la préparation de la patinoire.

Adoptée

2025-01-11 Équité salariale pour 2 employés

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu d'autoriser l'ajustement des salaires pour deux employés faisant suite à l'équité salariale.

Adoptée

2025-01-12 Résolution pour améliorer la couverture cellulaire.

CONSIDÉRANT QUE la couverture cellulaire demeure insuffisante dans plusieurs régions du Québec, limitant l'accès à un service essentiel pour les résidents et visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec s'est engagé à déployer une couverture cellulaire complète sur l'ensemble du territoire d'ici octobre 2026, reconnaissant son importance pour la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique, particulièrement dans un contexte où l'automatisation devient une solution incontournable face à la pénurie de main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT QUE des services cellulaires fiables sont indispensables pour garantir l'accès à l'information, aux services de santé, et aux interventions de sécurité publique, et qu'une couverture déficiente compromet la sécurité des personnes dans les zones à couverture limitée ou en itinérance, notamment en cas d'urgence nécessitant une intervention rapide des premiers répondants;

CONSIDÉRANT QUE la procédure CPC-2-0-17 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) impose des conditions de licence aux fournisseurs de services cellulaires (FSC), notamment l'itinérance obligatoire, le partage des pylônes et l'interdiction d'exclusivité d'emplacements, afin de favoriser l'accès au réseau pour les abonnés d'un autre FSC lorsqu'un service est disponible;

CONSIDÉRANT QUE cette même procédure n'oblige toutefois pas les FSC à solliciter le service d'un autre fournisseur en cas de couverture inexistante dans une région donnée, limitant ainsi la portée de la mesure;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec et le CRTC octroient des subventions importantes aux entreprises de télécommunications pour la construction de nouvelles infrastructures cellulaires afin d'améliorer la couverture en région;

CONSIDÉRANT QUE malgré la présence de plus de 8 500 tours cellulaires sur le territoire québécois, l'exclusivité de l'utilisation de ces tours par un seul FSC limite l'accès pour d'autres fournisseurs et constitue un obstacle majeur au déploiement d'une couverture cellulaire optimale pour l'ensemble de la population;

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu :

DE DEMANDER au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au nouveau parti démocratique du Canada et au Bloc québécois :

D'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaire de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, responsable de la réalisation de l'engagement gouvernemental d'assurer le service cellulaire dans la totalité du territoire habité dans le présent mandat;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution aux dirigeants des entreprises de télécommunication, notamment BCE (Bell), Vidéotron, Rogers, TELUS et Cogeco.

Adoptée

2025-01-13 Mise en vente du Chevrolet Silverado 1500 de 2013
par appels d'offres

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charrette et majoritairement résolu de vendre le Chevrolet Silverado 2013 par appels d'offres.

Adoptée

2025-01-14 Appel d'offres pour les travaux à réaliser sur la rue Germain

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu considérant qu'une subvention octroyée par le MTQ au montant de 21 180,00\$ d'envoyer des appels d'offres pour les travaux sur la rue Germain

Adoptée

2025-01-15 Appel d'offres pour la conformité de la rue Cloutier

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu d'envoyer des appels d'offres pour prévoir la conformité de la rue Cloutier.

Adoptée

2025-01-16 Délai d'absence de M. Jean-François Baril

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu qu'en vertu de l'article 317 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le mandat d'un membre du conseil qui a fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs prend fin à la clôture de la première séance qui suit l'expiration de cette période, à moins que le membre n'y assiste.

Donc le poste de conseiller #6 qui était occupé par M. Jean-François Baril est maintenant vacant jusqu'aux élections en novembre 2025.

Adoptée

2025-01-17 Nommer un représentant pour la maison des jeunes

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu de nommer monsieur le conseiller Luc Richard à titre de représentant pour la maison des jeunes.

Adoptée

2025-01-18 Contestation de l'avis d'augmentation pour l'année 2025 par PG solutions

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de contester l'avis d'augmentation du contrat d'entretien et de soutien des applications pour l'année 2025 par PG Solutions.

Adoptée

DIVERS

Compte rendu des dossiers des élus

Chacun des élus fait un compte rendu des dossiers dont ils sont responsables.

Période de questions

Madame la mairesse a su répondre aux questions.

2025-01-19 Levée de la séance

À 19h16 il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Greffière-trésorière

Chantal Thibault
Mairesse